

## Exigences relatives à la langue

Siemens Mobilité au Canada confirme son obligation générale de respecter les exigences des lois du Québec sur la langue, tel que prévu dans la Charte de la langue française, et conformément à l'énoncé de politique 31-PS01-008 de Siemens Canada.

En vertu des exigences de la Charte, le contenu créé par et pour Siemens Mobilité au Canada est disponible en français et en anglais. Siemens Mobilité au Canada n'est pas responsable du contenu des sites Web externes, y compris le contenu des sites Web d'autres entités de Siemens. Lorsqu'un utilisateur est redirigé vers une page Web externe à partir du site Web de Siemens Mobilité au Canada, il est possible que le contenu ne soit pas en français.